

EXTENSION DE CILS

Les extensions de cils sont idéales pour agrandir le regard et donner toute suite l'illusion d'être bien maquillée sans avoir rien fait. Un cil a une durée de vie de 60 à 90 jours, l'extension reste en place durant toute la durée de vie de vos cils naturels. Les cils sont posés sur chaque cil naturel un à un sans aucun contact avec votre peau. C'est un travail très minutieux et long.



Qu'est-ce que c'est?

Tout comme les extensions capillaires, les extensions de cils sont collées sur le cil naturel de la personne. Elles peuvent être en soie, en vison ou en micro-fibre. Il en existe de différentes formes et longueurs selon les cils naturels de la personne mais aussi selon l'effet recherché.

Pour qui?

Cette technique s'adresse à tout le monde, que vous ayez des cils trop fins, trop courts, pas assez recourbés ou bien trop clairsemés, vous devriez être conquise! On peut également avoir recours aux extensions de cils par soucis de gain de temps. Se maquiller le matin n'est pas toujours évident pour tout le monde.

Enfin, cette technique s'applique également aux personnes qui veulent marquer le coup pour un événement particulier tel qu'un mariage, un anniversaire ou pour les fêtes de fin d'année.

Comment ça se passe?



Avant la pose, la praticienne dépose des patchs adhésifs sous vos yeux pour isoler les cils inférieurs et hydrater par la même occasion le contour de l'oeil. Les extensions sont ensuite posées une à une à quelques millimètres de la racine des cils. La colle utilisée est à base de cyanoacrylate médical (colle utilisée pour soigner les plaies lorsqu'on ne veut pas suturer) et ne présente donc aucune contre-indication.

L'entretien

Une fois les extensions posées, certains cils tombent dans les premières 24h mais la plupart restent bien fixés pendant 2 mois, jusqu'à ce que les cils tombent naturellement.

Il n'est pas nécessaire de mettre du mascara car les extensions sont noires. Il suffit juste de les « broser » matin et soir avec un petit goupillon pour les remettre en place.

RECOMMANDATIONS :

Toujours nettoyer vos cils à l'aide de vos doigts, du haut vers le bas en suivant la courbe de vos cils et extensions de cils. Ne pas utiliser de coton-tige ou toute autre lingette ou tampon.

- Ne pas mouiller ou maquiller vos yeux et extensions de cils et éviter spa, sauna et hamman après la pose pour une période de 2 heures.
- Ne pas utiliser de recourbe-cils mécanique.
- Ne pas appliquer de teinture ou permanente sur vos cils.
- Éviter tout produit gras.
- Éviter de toucher, tirer ou frotter les extensions.
- Ne pas utiliser des cotons démaquillants sur les extensions de cils.
- Il est recommandé d'effectuer votre première retouche dans les 2 semaines suivant votre première pose, et d'effectuer par la suite des retouches toutes les 3 à 5 semaines

POSE EXTENSION CILS : 60 €
(durée 2 h)

ENTRETIEN 40 €
(toutes les 3 semaines – Durée 1h)

½ POSE 40 €
(coin externe – Durée 1h)

- résiste à l'eau
- tenue 3 à 4 semaines

REHAUSSEMENT DE CILS 40 €

Peut-il y avoir des contres indications à la pose d'extensions ?

On travaille toujours sur des zones saines. Si vous avez eu un problème médical lié aux yeux tel que de la conjonctivite, lors du rendez-vous, nous ne pourrons effectuer la pose. Si vous portez des lentilles de contacts, il vous sera demandé de les retirer le temps de la pose. Une fois la pose de cils terminée, vous pourrez les remettre immédiatement.



Combien de temps garde t-on ces extensions ?

Grace à la colle, vos extensions ne tombent pas. ce sont vos propres cils qui tombent naturellement tout autant que vos poils et vos cheveux. En général, on commence à perdre des extensions au bout de la troisième semaine (c'est une généralité, pour d'autre elles peuvent durer plus longtemps). Lors de la première pose, on programme un autre rendez-vous pour l'entretien.

Est-ce que l'extension peut abîmer les cils naturels ?

En aucun cas. Posée par une technicienne confirmée, les extensions n'abîment pas vos cils, ni même vos yeux, pour la simple et bonne raison que les extensions sont posées sur chaque cil naturel avec une distance de sécurité de 1 mm que l'on appelle "millimètre d'aisance". Par conséquent, le cil naturel continue de pousser sans que vous ne ressentiez de gêne. Son cycle continue.

Puis-je continuer à utiliser du mascara ou d'autres maquillages avec mes extensions ?

Oui, mais l'effet est tellement bluffant qu'en principe vous ne trouverez plus l'utilité de mettre du mascara. Il est préconisé d'utiliser du mascara et du démaquillant non gras afin de préserver votre pose. Pour ce qui est du fard à paupière ou autre, vous pouvez les utiliser sans problème.

Peut-on aller sous l'eau avec les extensions de cils ?

Bien sur. Les extensions de cils sont waterproof. Vous pouvez aller à la piscine, la plage, sous la douche, pleurer de rire. Nous vous recommandons d'éviter les grandes vapeurs telles que hammam, sauna. Si vous suivez ces petites précautions, vos extensions ne vous abandonneront pas !



PRENDRE UN RENDEZ-VOUS



03.29.06.17.54

CARRE VERT - NEUFCHATEAU